

ARRÊTÉ N°2025-170

OBJET : Travaux Tirage Fibre Optique

Lieu-dit : Les Grands Gâches

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de la Route et celles du Code Pénal,

VU la demande de l'entreprise Constructel en date du 11 septembre 2025,

Considérant qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

ARRETE

Article 1 : Des travaux de dépose de poteaux et de tirage de câbles définitif et raccordement pour fibre optique seront entrepris, au niveau du lieu-dit Les Grands Gâches, le 22 septembre 2025, par l'entreprise Constructel (06 33 08 38 11).

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et la circulation sera basculée sur la chaussée opposée, via une circulation alternée mis en place manuellement par des panneaux AK5 + B15 et C18 par l'entreprise.

Article 3 : l'entreprise devra prendre les mesures adéquates pour permettre l'accès aux secours et aux services publics ainsi qu'aux riverains en dehors des heures d'ouverture du chantier.

Article 4 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant, au droit du chantier et sur 30 mètres de part et d'autre.

Article 5 : L'entreprise aura la charge de la pose, du maintien et la dépose de la signalisation (diurne et nocturne) réglementaire.

Article 6 : L'entreprise devra prendre les précautions nécessaires afin de protéger son environnement.

Article 7 : L'entreprise devra après les travaux, enlever tout décombre de matériaux, nettoyer le chantier, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir à ses frais le domaine public dans son état initial.

Article 8 : Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

Article 9 : Monsieur le Directeur Général des services de la Commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Madame la Directrice des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie Autonome Territoriale de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, le 5 juin 2025

Le Maire

Jérôme BÉGASSE



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh
 [VilledeSaintAubinduCormier](https://www.facebook.com/VilledeSaintAubinduCormier)

TR: DEMANDE D ARRETE DE CIRCULATION STM500082 SAINT AUBIN DU CORMIER

À partir de Mairie - Saint-Aubin-du-Cormier <mairie@ville-staubinducormier.fr>

Date Ven 12/09/2025 12:09

À Hervé SERINDAT <herve.serindat@ville-staubinducormier.fr>

 1 pièce jointe (2 Mo)

TRAVAUX PTX ET CABLAGE (2).pdf;

De : Sónia Ferreira Santos <soniaferreirasantos@constructel.fr>

Envoyé : jeudi 11 septembre 2025 14:46

À : Mairie - Saint-Aubin-du-Cormier <mairie@ville-staubinducormier.fr>

Cc : Fernando Nogueira <fernandonogueira@constructel.fr>; Bruno Maneira <brunomaneira@constructel.fr>

Objet : TR: DEMANDE D ARRETE DE CIRCULATION STM500082 SAINT AUBIN DU CORMIER

Bonjour Madame, Monsieur,

A la demande d'Orange, nous vous adressons cette demande de circulation pour la réalisation de travaux :

Lieu : SAINT AUBIN DU CORMIER
-Les Grands Gâches

(Ci-joint plan)

Nature des travaux : DEPOSE POTEAUX ET CABLES TELECOM + TIRAGE DES CABLES DEFINITIFS EN SOUTERRAIN ET RACCORDEMENT

Signalisation : (Si besoin)

- Rétrécissement de la voie
- Circulation alternée, par panneaux AK5 + B15 et C18
- Interdiction de stationner

Limitation de vitesse et autres types d'alternat nous nous adapterons à ce que vous nous proposerez.

Date retenue pour la demande d'arrêté

- Du 22/09/2025 au 06/10/2025
- Plage horaire : 09:00 / 17:00 (hors heures de pointe)

Nous vous demandons une autorisation afin d'exécuter l'ouvrage et obtenir un arrêt de circulation à l'endroit des travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Mr Bruno Maneira au 06 42 05 70 36

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Merci de me tenir informée si vous souhaitez un complément d'information

Cordialement
Sonia Santos
Administrative BL 35



Port. : 06 33 08 38 11

www.constructel.fr

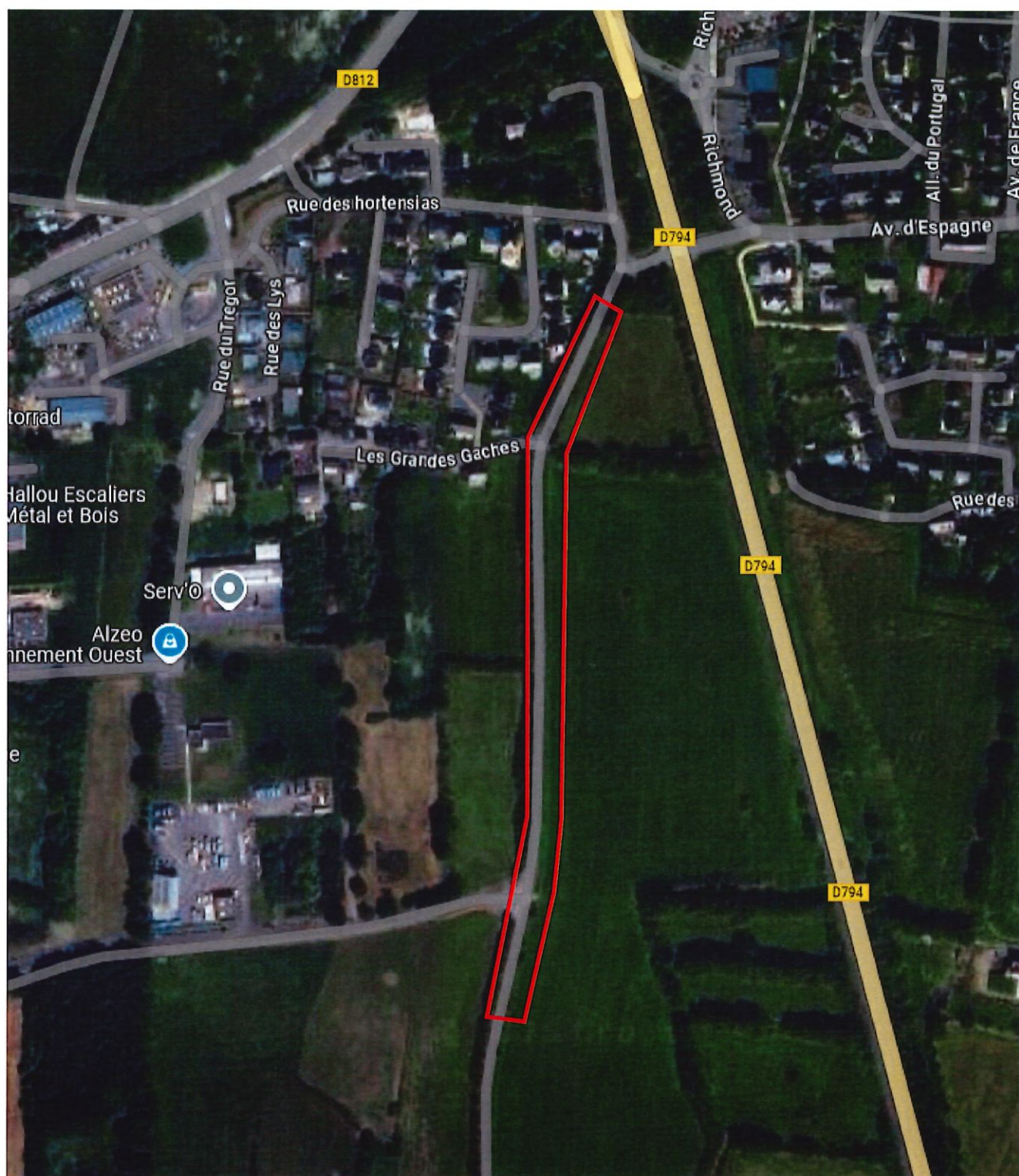


Ce message ainsi que ses pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation explicite. L'internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, CONSTRUCTEL décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié.

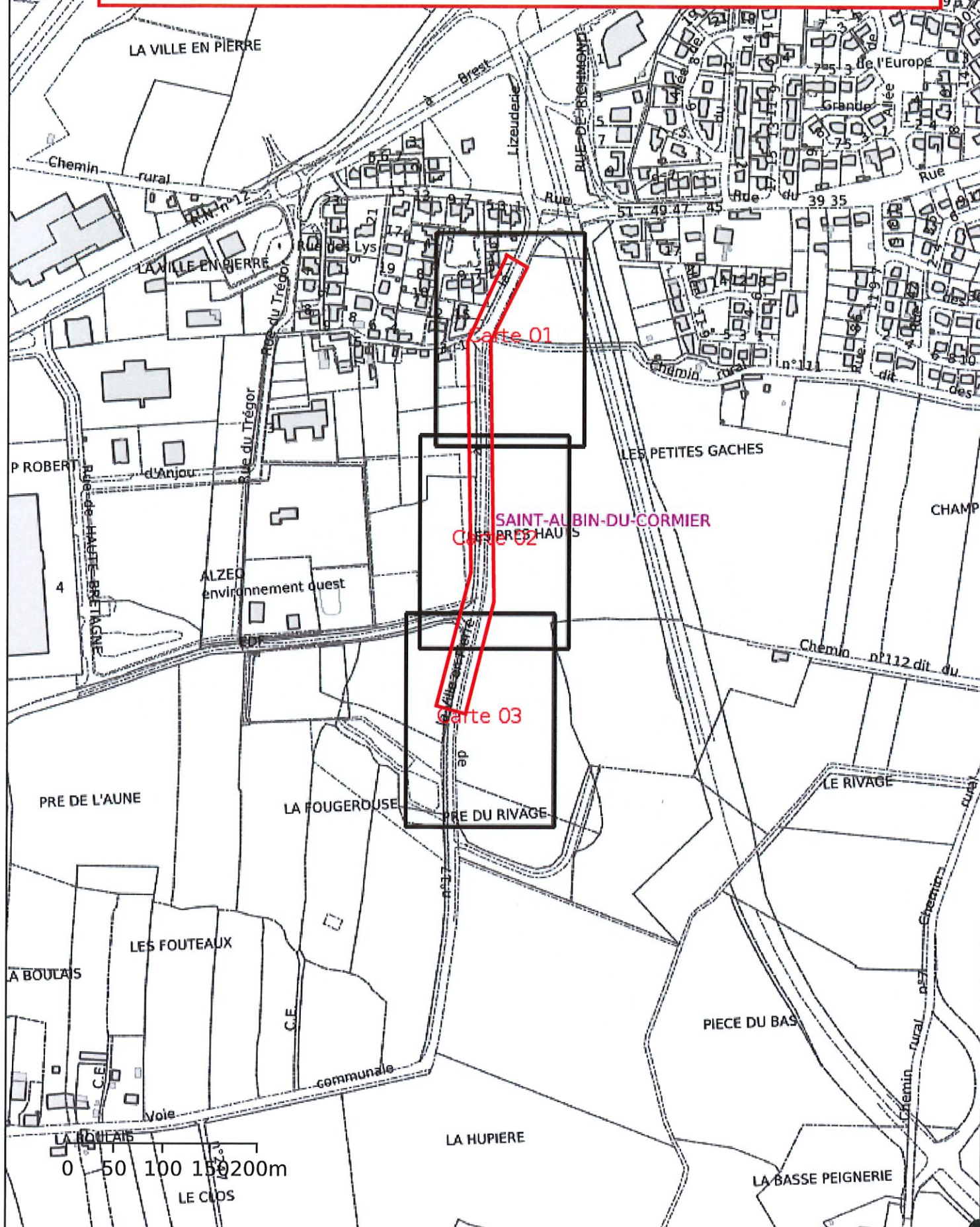
This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. If you receive this message in error, please delete it and immediately notify the sender. Any use not in accord with its purpose, any dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited except formal approval. As emails, may be altered, CONSTRUCTEL is not liable for messages that have been modified, changed or falsified.

Plan de situation

Les grands Gâches
Saint aubin du Cormier

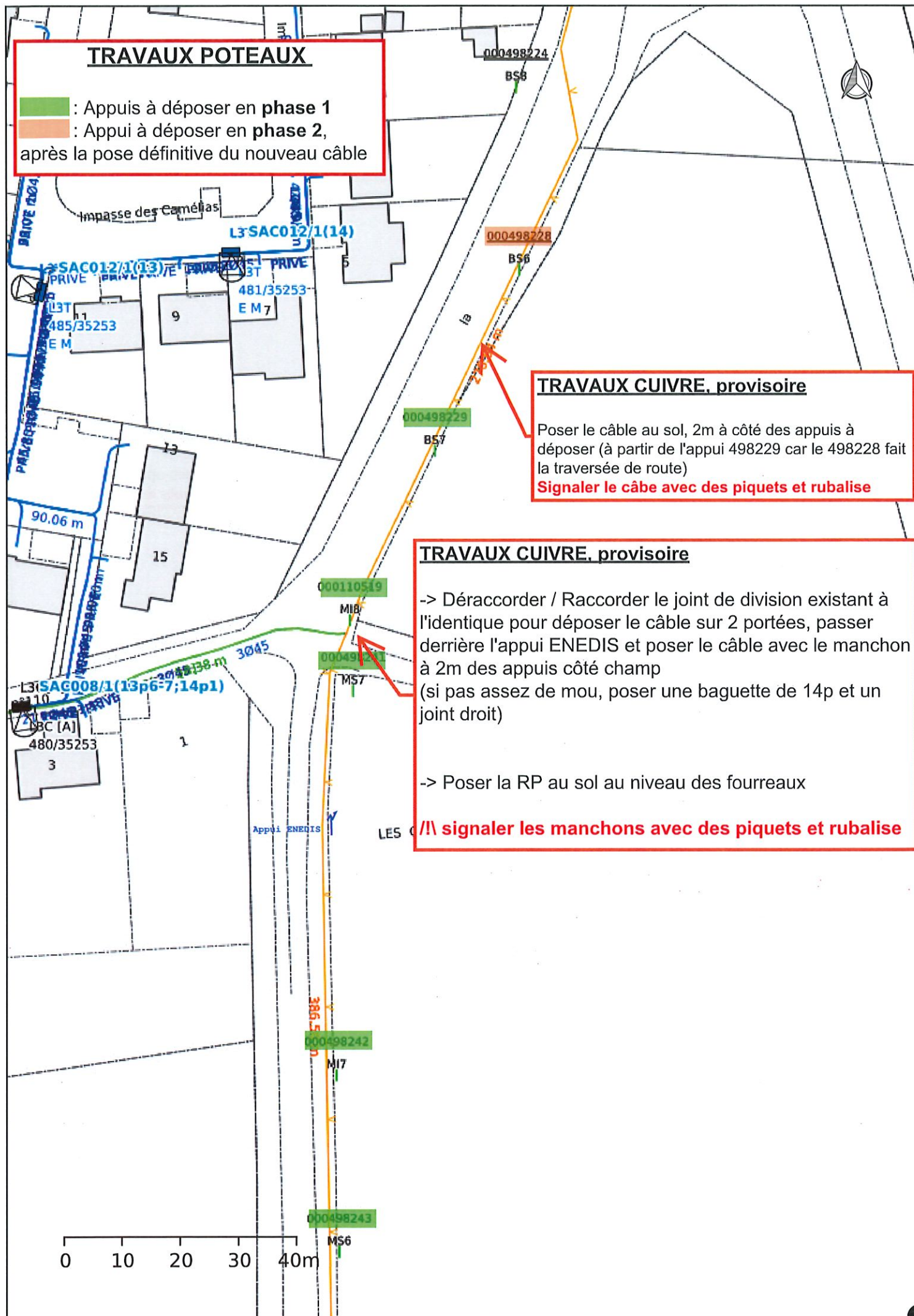


Phase 1 : 13 appuis à déposer + câble à poser au sol avec reprise de joints
Phase 2 : Pose des câbles définitifs en souterrain avec raccordement + 1 appui à déposer



TRAVAUX POTEAUX

- : Appuis à déposer en **phase 1**
- : Appui à déposer en **phase 2**, après la pose définitive du nouveau câble



TRAVAUX CUIVRE. provisoire

Poser le câble au sol, 2m à côté des appuis à déposer (à partir de l'appui 498229 car le 498228 fait la traversée de route)

Signaler le câble avec des piquets et rubalise

TRAVAUX CUIVRE. provisoire

-> Déraccorder / Raccorder le joint de division existant à l'identique pour déposer le câble sur 2 portées, passer derrière l'appui ENEDIS et poser le câble avec le manchon à 2m des appuis côté champ (si pas assez de mou, poser une baguette de 14p et un joint droit)

-> Poser la RP au sol au niveau des fourreaux

LES C // \ signaler les manchons avec des piquets et rubalise

TRAVAUX POTEAUX

 : Appuis à déposer en phase 1



TRAVAUX CUIVRE, provisoire

Poser le 14p au sol, 2m à côté des appuis à déposer
Signaler le câble avec des piquets et rubalise

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
LES PRES HAUTS

000498244

MS6

000498245

MS6

000498246

MS6

000498247

MS6

000498248

MS6

000498249

MS6

386.56 m

L2T

L2T
510/35253
E.M

COLLECTEUR
COLE

0 10 20 30 40m

TRAVAUX POTEAUX

■ : Appuis à déposer en phase 1



la Ville en Pierre

000498249

M56

M56

386.56 m

000498251

M56

TRAVAUX CUIVRE, provisoire

Poser le 14p au sol, 2m à côté des appuis à déposer
(à partir de l'appui 498251 car l'effacement s'arrête au 498252)

Signaler le câble avec des piquets et rubalise

000498252

M57

000498253

M57

000498254

M57

363.50 m

000498255

M57

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

0 10 20 30 40m

PRE DU RIVAGE